



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGE DE L'AIDE AUX VICTIMES

# Conférence internationale pour l'aide aux victimes

*Programme provisoire*

#Aide aux  
victimes

**Paris**

**09 et 10 janvier 2017**

La conférence internationale sur l'aide aux victimes se tiendra les 9 et 10 janvier, à Paris, en écho à la grande marche internationale du 11 janvier 2015. Elle visera à partager les expériences et bonnes pratiques, qu'il s'agisse des modalités d'accompagnement ou de mise en réseau des différents acteurs, afin d'établir les grandes lignes d'une coopération internationale de l'aide aux victimes. Plusieurs experts étrangers et français se réuniront pour identifier des principes d'action communs. Il s'agira in fine de trouver les moyens de refaire société après les attentats.

## **COLLOQUE SCIENTIFIQUE<sup>1</sup>** **(09 janvier 2017)**

- **8h45-9h00 : Discours d'ouverture par la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et par la Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'aide aux victimes, Mme Juliette Méadel**

- **9h00-10h15 : La place des victimes dans la société : évolution et reconnaissance**

La place des victimes a profondément évolué dans les sociétés occidentales contemporaines. Depuis une quarantaine d'années, les victimes ont acquis une plus grande visibilité dans l'espace public. Dans les années 1970, la victimologie contribue à placer les victimes au centre, tendance qui s'accompagne par l'adoption de plusieurs règles et normes internationales sur les victimes de la criminalité depuis le milieu des années 1980. Aujourd'hui, la reconnaissance du statut de victime est devenue un enjeu de société, qui suscite de nouvelles attentes et interroge les réponses des pouvoirs publics.

- **10h15-11h30 : L'accès à l'information et la protection de la vie privée des victimes : l'autorégulation des médias dans un environnement globalisé**

La couverture médiatique des événements traumatiques conduit parfois à des atteintes à la décence et à la déontologie. Une réflexion collective doit s'engager afin de mieux encadrer la diffusion d'images qui souvent font preuve de voyeurisme à l'égard de victimes dans les moments suivants le drame. La question de l'anonymisation des auteurs d'actes terroristes est également au cœur du débat. Cette séquence devra permettre de trouver les moyens de mieux encadrer la médiatisation des victimes et des auteurs d'actes terroristes, tout en préservant la liberté de l'information. A l'heure du numérique et de la globalisation des médias, cette question appelle une réponse internationale.

- **11h30-11h45 : Pause**

- **11h45-13h00 : La reconnaissance de la Nation aux victimes : quelles expériences selon les pays ?**

Les actes de terrorisme s'accompagnent le plus souvent de commémorations. Pour autant, la construction d'une politique de mémoire ne constitue qu'une partie de la reconnaissance que les victimes et leurs proches attendent de la Nation. Cette table ronde doit permettre d'échanger sur les différentes modalités d'hommage et de considération, comme faisant partie intégrante de la reconstruction des personnes.

---

<sup>1</sup> La journée s'organise en 6 tables rondes. Chaque table ronde réunit 5 intervenants. Le temps de parole de chaque intervenant est limité à 9mn. 30 minutes de débat sont prévues en fin de table ronde.

- 13h00 – 14h00 : Déjeuner buffet
- 14h00-14h15 : Introduction de l'après-midi
- 14h15-15h30 : **La formation et la coordination des primo intervenants, conditions d'une réponse efficace dans la phase d'urgence**

La prise en charge des victimes dans les premiers moments suivant le drame ou l'attentat est déterminante. La coordination des acteurs sur le terrain revêt une grande importance, tant les profils des intervenants sont divers : médecins, secouristes, forces de l'ordre, société civile (citoyens formés aux gestes qui sauvent, réservistes, bénévoles...). Cette phase doit également permettre d'anticiper la phase de suivi.

- 15h30-16h45 : **Prise en charge, indemnisation et accompagnement dans la durée : faire converger les dispositifs nationaux pour une meilleure protection des victimes**

Les pratiques d'accompagnement des victimes et la prise en compte de leurs droits s'est considérablement améliorée ces dernières années. L'enjeu majeur est de coordonner les initiatives et d'instaurer une mise en réseau des acteurs, en ayant pour finalité ultime la reconstruction des victimes. Les droits mobilisables (y compris les modalités d'indemnisation) varient d'un pays à un autre mais poursuivent un objectif similaire de réparation.

- 16h45-17h00 : Pause
- 17h00-18h15 : **La résilience et la reconstruction : comment revivre après le drame ?**

Les dispositifs de prise en charge et d'accompagnement doivent permettre de renforcer la capacité des victimes à se reconstruire après le drame. Souvent, l'entourage familial, le retour à l'emploi, l'accès à un logement adapté, sont parmi les facteurs aidant la résilience. Il s'agit in fine de donner aux personnes victimes les moyens de surmonter les blessures physiques et psychiques, pour reprendre le cours de la vie.

- 18h15-18h30 : Clôture de la première journée

## RENCONTRE DES MINISTRES (10 janvier 2017)

- 9h00-9h30 : Ouverture de la rencontre
- 9h30-11h30 : Plénière ministérielle

Chaque ministre est invité à prendre la parole afin de présenter les principales spécificités de son dispositif national et une bonne pratique qui pourrait être partagée. L'objectif est de définir les principes d'action partagés, préfigurant un socle commun de l'aide pour les victimes.

- 11h30-12h00 : Discours de clôture